

AFFAIRE N° 19 - Approbation des projets de décoration des groupes
Scolaires suivants : Ecoles Chemin LORY LES HAUTS primaire et mater-
nelle - Ecole maternelle VAUBAN

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Monsieur CAUMES, Décorateur, vient de me faire parvenir les Projets de décoration relatifs aux groupes scolaires cités en "objet".

Ces esquisses dont le coût n'excède pas 1 % du coût de la subvention allouée par l'Education Nationale, à savoir :

- Ecoles primaire maternelle de Chemin LORY LES HAUTS : 9 768 Francs
- Ecole maternelle VAUBAN : 5 796 Francs

ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission de Décoration.

Je vous demande Mesdames et Messieurs votre avis sur ces différents projets.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

Explication sur plan

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

*

*

*